

LE SECTEUR TERTIAIRE EN FRANCE

I- Généralité :

Le secteur tertiaire joue un rôle prédominant dans l'économie française.

Qu'est-ce que le tertiaire ?

Quelles activités recouvre-t-il ?

En quoi influence-t-il l'organisation du territoire ?

La définition la plus courante donnée de ce secteur est négative : tout ce qui n'est ni secteur primaire (**agriculture**) ni secteur secondaire (**industrie**). Autrement dit, le tertiaire regroupe les activités de commerce (échange de marchandises), de transports et de services (échange de biens non matériels, comme le savoir).

On classe généralement les services en **deux catégories** :

- **les services marchands** dont le but est de rapporter de l'argent : professions libérales (avocat, médecin), spectacles, tourisme, assurances, banques, gestion, conseil, transport et télécommunication ;
- **les services non marchands** financés par l'impôt et gérés par l'État ou les collectivités locales (éducation, police, santé, administration).

Le poids du tertiaire dans l'économie s'est considérablement accru. Il représente **71 % du PNB** et regroupe **72,3 % des actifs** (en 2004). Il participe à hauteur de **10 %** aux exportations (2003), ce qui place la France au **deuxième rang** mondial.

Depuis le début des **années 1980**, il a créé plus de **5 millions d'emplois**. Le phénomène s'est ralenti, mais c'est le seul secteur en croissance (**+2 % par an** dans la période **2001-2003**), alors que les deux autres en perdent.

Le développement des activités tertiaires s'explique par plusieurs facteurs :

- la hausse du niveau de vie et l'accroissement du temps libre ont créé **de nouveaux besoins** ; la réduction du temps de travail (**35 heures en 1999**), en particulier, augmente la consommation de services de loisir ;
- la **généralisation du travail féminin** a entraîné l'apparition de nouvelles activités (garde d'enfants, restauration, ménage) ;
- l'**urbanisation** favorise les services (proximité) ;

- les **entreprises** consomment également de plus en plus de services (conseil, recherche, publicité).
- le **vieillissement** de la population favorise, enfin, deux types de demandes : les jeunes retraités voyagent beaucoup et se cultivent, ils consomment des services de loisir ; les plus âgés nécessitent des services de santé (aide à domicile aux personnes dépendantes, maisons de retraite) dont le développement est encouragé par des mesures législatives appropriées comme l'aide personnalisée d'autonomie (**APA**), qui n'est plus soumise à conditions de ressources depuis **2002**.